



Communiqué

Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 21 juin 2012

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la Lyonnaise des Eaux de Casablanca « Lydec », s'est réunie le 21 juin 2012 à 14h30 à la salle des conférences de la Bourse de Casablanca, angle avenue des Forces Armées Royales et rue Arrachid Mohamed, sous la présidence de Monsieur Dominique Mangin d'Ouince.

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle a approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ainsi que l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises par le Conseil d'Administration.

Elle a ainsi, décidé la distribution d'un dividende de 23,00 dirhams par action qui sera mis en paiement à compter du 25 juillet 2012.

Les états de synthèse relatifs à l'exercice approuvé, tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 15 février 2012 et tels qu'ils ont été publiés à l'occasion de la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, ainsi que les attestations des Commissaires aux comptes, n'ont subi aucune modification.

dcp

EC 4/7/2012